



BESSEY - Séance du 17 octobre 2017

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mardi 5 décembre à 20h30

Agenda

Samedi 11 novembre

Commémoration
Armistice 1918

Samedi 18 novembre

Tennis : Soirée
Amis du Patrimoine et de
l'Environnement :
Bal Folk

Jeudi 23 novembre

Don du sang

Samedi 25 novembre

Accueil nouveaux arrivants
Pompiers : Ste Barbe

Samedi 2 décembre

Chasse : Boudins

Dimanche 3 décembre

Amis du Patrimoine et de
l'Environnement :
Brocante

Vendredi 8 décembre

Téléthon et animations

Vendredi 8 et Samedi 9 décembre

Conseil de Parents d'Elèves :
distribution des sapins de Noël

Dimanche 10 décembre

Tennis : tournoi école tennis

Vendredi 15 décembre

Foot : tournoi de tennis ballon

Dimanche 17 décembre

Ecole les Echaras : Fête de Noël

Vendredi 22 décembre

Classes en 8 : remise des dindes

ZOOM sur

Les nouveaux vestiaires pour le foot et le basket

**Les vestiaires répondent désormais aux dernières
normes en matière d'accessibilité.**

La fin de l'été a laissé place à la rentrée scolaire et aussi sportive pour les Bessenois. Et c'est avec fierté que la Municipalité a inauguré le 14 octobre de nouveaux vestiaires entièrement refaits à neuf pour les footballeurs et les basketteurs. Du sol au plafond, en passant par le mobilier et les sanitaires, tout a été rénové afin de fournir aux footballeurs et basketteurs des vestiaires accueillants et fonctionnels. Cet investissement important pour la commune, de l'ordre de 120 000 € HT, permet désormais à ces vestiaires d'être également accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous espérons que ces nouveaux espaces, décorés aux couleurs de nos clubs, donneront de l'énergie à nos sportifs pour faire briller Bessenay dans les multiples rencontres qui s'annoncent.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les responsables des associations foot et basket, ainsi que toutes les personnes ayant été sollicitées dans le cadre de ces travaux.

Nous souhaitons qu'ils donnent pleinement satisfaction à chacun.

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BOUVEYRON, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERIE, FERRIERE, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, TOINON,.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (année 2016)

La compétence assainissement collectif a été transférée au Syndicat d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) depuis le 1^{er} janvier 2017. C'est donc ce Syndicat qui a mis en œuvre le rapport annuel sur l'exploitation 2016 du service.

Les eaux usées de la commune sont traitées soit par la station d'épuration de la Brévenne, soit par celle de la Giraudière (secteur Jussieu et la Giraudière), soit encore par la station des Rivières (filtre planté de roseaux) pour le secteur des Rivières.

Les bilans des analyses confirment que les traitements permettent de retrouver une bonne qualité de l'eau et que les boues recyclées par le biais d'un plan d'épandage sont bien conformes pour l'utilisation agricole. Le rapport complet est disponible en mairie pour consultation.

Principaux éléments : 749 foyers raccordés à l'assainissement collectif, 60 865 m³ d'eau facturés par la Lyonnaise des Eaux, 16,2 tonnes de boues produites et épandues sur terrains agricoles dans le cadre du plan d'épandage.

2. Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Le rapport présente les réalisations des services communautaires au cours de l'année 2016. Les faits marquants à noter sont les suivants :

- lancement de la réfection de la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle,
- projet de construction d'un 3^{ème} Relais Assistantes Maternelles sur la commune de St Pierre la Palud,
- réflexion pour la construction d'un terrain de rugby communautaire,
- approbation de la politique jeunesse communautaire,
- réflexion pour la prise de compétence assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2019 (intégration du SIABA),

3. Subventions associations

Suite à la modification du nombre de classes de l'école Les Echaras participant aux activités de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP), une participation complémentaire de 200 € est nécessaire.

Par ailleurs, l'association de la Chasse a procédé à divers aménagements de son nouveau local et il était convenu que la commune rembourse les frais avancés par l'association. Le montant s'élève à 740 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces subventions.

4. Décision modificative

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les informations actuelles au budget primitif.

5. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Inaugurations : les travaux réalisés au printemps et cet été ont été inaugurés le samedi 30 septembre pour le nouveau local de la Chasse et le samedi 14 octobre pour les vestiaires rénovés du foot et du basket à la salle polyvalente. Chacun a pu apprécier l'effort consenti pour la vie associative bessenoise.

Défibillateurs : un nouveau défibrillateur a été installé sous la halle. Il est équipé d'un boîtier chauffant et ventilé qui le protégera en toute saison. Un boîtier équivalent a été mis en place pour le défibrillateur de la salle polyvalente.

Local technique : le cabinet d'architectes Cornu-Néel a présenté une nouvelle mouture du projet suite aux remarques des élus lors d'une réunion le 11 octobre. Le dossier a été validé afin de que le permis de construire soit déposé en novembre.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Aménagement parking Ronde Paysanne : ce dossier est à l'étude depuis de nombreux mois. Il s'agit de trouver et de proposer la meilleure solution pour assurer une réelle sécurité de l'accès et du stationnement aux abords de cet établissement. Il y a quelques jours, les élus ont proposé un aménagement aux responsables de la Ronde Paysanne qui consiste à supprimer l'accès du petit parking situé juste au carrefour RD 389/ RD 24 (en installant des jardinières, amovibles si nécessaire) et de diriger tous les clients sur le parking de la Brévenne, utilisé déjà par une très grande majorité. Une rampe créée à la place des escaliers actuels permettra un accès au petit parking du bas pour les véhicules des personnes à mobilité réduite (PMR) et pour les véhicules des livraisons.

Après avoir accepté la proposition, les membres de la Ronde Paysanne ont fait part de leur désaccord, craignant que cela leur cause un préjudice en éloignant les clients. La délégation, présente lors du conseil municipal, a proposé d'autres solutions d'aménagements.

A l'issue du débat, le Conseil Municipal a choisi de maintenir son choix, les autres propositions n'apportant aucune garantie de sécurité. Les travaux seront réalisés au printemps et un bilan sera tiré après quelques mois de fonctionnement afin d'étudier les impacts sur le commerce.

Rue de la Mairie : Une commission élargie regroupant élus et membres de la bibliothèque travaille sur l'installation de la boîte à livres vers le transformateur. Un dossier de subvention sera déposé auprès du service culture du Département.

Travaux 2018 : un dossier de consultation des entreprises sera préparé en vue du futur budget pour différents travaux à réaliser sur la commune. La commission travaille également sur la réfection totale des jeux d'enfants au parc municipal qui sont devenus dangereux du fait de leur ancienneté.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Bibliothèque Municipale : le démarrage de l'opération « Bébés lecteurs » pour notre secteur a eu lieu le samedi 21 octobre à 11 h à la Médiathèque de l'Arbresle.

Les familles concernées et ayant reçu la lettre du département peuvent venir s'inscrire ou renouveler leur inscription à la bibliothèque où leur sera remis l'ouvrage « Petit Trait ».

Cette inscription ou réinscription leur permet d'avoir un abonnement gratuit pour toute la famille durant toute l'année 2018. N'oubliez pas d'amener la lettre du département avec son coupon échange à la bibliothèque lors de votre déplacement pour récupérer l'ouvrage.

○ Information – Tourisme

Auto Stop participatif : la pose des panneaux aux trois arrêts (rue du Tabagnon vers le panneau d'information, bas de Bernay vers le parking et à l'entrée du parking de la Brévenne) sera réalisée dans les prochains jours. Elle sera suivie de la mise en route de ce service. Pour mémoire, les conducteurs et les autostoppeurs doivent signer une charte de bonne conduite en mairie. Les automobilistes signataires recevront un autocollant à poser sur leur pare-brise et les autostoppeurs une carte d'adhésion au service.

Mise à jour du site internet : il est en cours de finalisation.

Accueil des nouveaux arrivants : il se déroulera le **samedi 25 novembre à 11 h au Trapèze**. Les familles concernées recevront une invitation.

○ Manifestations – Vie Associative

Bilan repas des Aînés : 170 personnes se sont retrouvées le 1^{er} octobre pour un moment convivial offert par la Municipalité. Le repas servi par le restaurant Mélanger les Couleurs et l'animation assurée par Sylvie Breaire ont été très appréciés. La commission a également fourni un gros travail pour la décoration qui avait pour thème le rouge et le noir.

Réunions avec les associations : la dernière séance de rencontre avec les associations a lieu le 21 octobre. Un bilan sera ensuite effectué par la commission avec un retour auprès de chaque association.

11 Novembre : la commémoration aura lieu le **samedi 11 novembre à 11 h 30**. Le rendez-vous est fixé devant la halle pour un défilé jusqu'au Monument aux Morts. Après le dépôt de gerbe et le discours du Maire, un vin d'honneur sera servi au Trapèze.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Conseil d'école les Echaras : il a permis d'aborder différentes questions relatives à l'école et à son fonctionnement. A noter, un projet de classe verte à St Nectaire pour 60 élèves en avril 2018. Le budget est en cours de finalisation. Des questions concernant les équipements de sécurité, les alarmes obligatoires, l'informatique ont été soulevées, de même que le budget annuel alloué par la commune pour les fournitures scolaires qui devrait être revu à la hausse.

Conseil d'école Les 3 Collines : Les problèmes liés au fonctionnement des alarmes ont également été abordés. Un projet d'études dirigées est en cours de réflexion.

Rencontre MJC- parents- commune : la dernière rencontre a été l'occasion de faire le point sur les activités et les projets en cours. Un très bon retour a été fait sur le « Café des Parents » sur le thème de l'entrée en 6^{ème} et auquel 9 familles ont participé. Les projets concernent l'accueil « libre » des 11-15 ans le mercredi après-midi, une participation au carnaval et au spectacle de fin d'année avec le Conseil de Parents d'Elèves, aux animations du Téléthon et à la matinée éco-citoyenne. Différents problèmes ont été évoqués relatifs au non-respect des horaires du soir par les parents, aux longues journées des plus petits qui participent au périscolaire du matin et du soir, en plus de leur journée d'école et aux difficultés d'encadrement du fait de l'augmentation des effectifs en périscolaire.

○ Urbanisme

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'enquête publique est terminée. Elle s'est déroulée du 5 septembre au 6 octobre. Une seule personne a versé une pièce au registre d'enquête. Le commissaire enquêteur est en train de rédiger son rapport et la révision sera adoptée lors du prochain conseil municipal.

Travaux Semcoda Maison de Santé et logements seniors : les travaux de désamiantage sont en cours et la démolition interviendra à compter du 20 novembre.

6. Questions diverses

○ Permis de construire déposé :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
ESPARON Cédric MELI Fiona	Route des Bancs de pierre	Construction d'une maison individuelle	20/09/2017

○ **PACS : en Mairie à partir du 1^{er} novembre 2017** : la Commune prend la compétence de la gestion des Pactes Civils de Solidarité (PACS) à compter du 1^{er} novembre 2017 en lieu et place des Tribunaux. Ainsi, les personnes qui souhaitent conclure un PACS devront s'adresser en Mairie.

○ **Pensez à entretenir et tailler votre haie** : à cette époque de l'année, les haies et buissons des propriétés privées prennent toute leur ampleur. Ils peuvent ainsi empiéter sur le domaine public et devenir gênants pour le passage des piétons et la sécurité des usagers de la route. Si vous êtes concerné, merci d'y remédier.

○ Mission Locale

La Mission Locale est une association qui accompagne sur le plan social et professionnel les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire. Notre intervention est ciblée d'abord sur la recherche d'emploi, la formation et aussi dans le domaine du logement, de la santé et de la mobilité.

Nous comptons 7 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à Thizy les Bourgs, Amplepuis, Cours, Tarare (siège social), Sain Bel, L'Arbresle et Saint Laurent de Chamousset.

Innovier avec la « Garantie Jeunes » : en avril 2016, nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Nous pouvons vous certifier aujourd'hui que ce nouveau dispositif est sans conteste un des plus appropriés aux jeunes que nous accompagnons.

En bref, il permet à des jeunes en recherche d'emploi et sans ressources de bénéficier dans un premier temps d'un "sas" d'un mois où ils travaillent collectivement sur leurs savoir-être, leurs outils de recherche d'emploi et ensuite sur la recherche de stage et d'informations. Puis durant les 11 mois qui suivent, ils sont suivis régulièrement et accompagnés dans la progression de leur parcours d'insertion professionnelle avec un objectif principal : l'emploi.

En contrepartie de cet engagement fort et pour qu'ils puissent se libérer de contraintes de base comme celles de pouvoir manger, dormir sous un toit ou se déplacer, une allocation de 480€ leur est versée chaque mois.

Pour en savoir plus, appelez le **04.74.05.00.30**. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

○ Déclaration annuelle des ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)

○ Règlementation de la circulation lors de la Brocante dimanche 3 décembre

La circulation et le stationnement seront interdits rue du Prado et route de Saint Irénée **de 5h à 20h**.

Une déviation sera mise en place.

○ **La P'tite troupe de Yo** informe la population que les **représentations de théâtre prévues les 4 et 5 novembre sont annulées.**

L'association cherche toujours un coach metteur en scène pour le mois de janvier 2018. Les cours débiteront en janvier prochain pour toutes les personnes intéressées, y compris pour les débutants, qui voudraient découvrir et s'investir dans la comédie. Monteur, électricien, éclairagiste et tous les métiers du théâtre sont les bienvenus...Renseignements au 06.12.68.62.59

○ **Le Tennis Bessenay Club** vous propose une soirée déjantée le **samedi 18 novembre** à 20h à la salle du Prado Le chat n'est pas là, soyons fou ! Chacun pourra laisser vagabonder son imagination de p'tite souris coquine après s'être inscrit au p'tit bazar (avant le 13/11) soirée animée par la sono Stéphane Tixier.
Menu : kir offert, salade composée, rougaille saucisse et sa garniture, fromage blanc et son coulis, tropézienne, café. Adultes : 17 €, enfants : 9 €.

○ **Club des Cerisiers Blancs :**

- le **concours de belote** prévu initialement le mercredi 7 mars **est reporté au mercredi 14 mars 2018**,
- Oublié Pick-Assos : **concours de pétanque** le **samedi 4 août 2018 à 16h00** terrain de foot en gore.

○ **Amicale des Sapeurs-Pompiers:**

A l'occasion de ses 140 ans et de l'agrandissement de la caserne, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bessenay organise une porte ouverte le **samedi 25 novembre**. L'après-midi se clôturera par la cérémonie officielle de leur patronne Sainte Barbe.

Déroulement de la journée :

15h30 à 17h00 : Porte ouverte de la caserne à la population (visite, contact avec les sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers)

17h30 : Défilé avec dépôt de gerbes au monument aux morts accompagné par la fanfare des Sapeurs-Pompiers de Panissières (départ du défilé de la caserne)

18h00 : Baptême de promotion des Jeunes Sapeurs-Pompiers, remises de médailles et de diplômes à la salle des fêtes du Prado de Bessenay. Discours des autorités

19h00 : Verre de l'amitié

Les Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bessenay seraient heureux de votre présence.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous informe du passage de leur calendrier 2018 jusqu'à fin décembre. Merci pour votre accueil.

○ **Chœur en Echo :**

La chorale Chœur en Echo a repris le chemin des répétitions depuis le 21 septembre.

A la rentrée, de nouveaux choristes sont venus nous rejoindre, portant l'effectif à 34 choristes. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, en plus des répétitions, nous travaillons sur des supports musicaux, qui sont d'une aide efficace pour le travail personnel à la maison.

Ayant connu un vif succès l'an passé, l'atelier vocal, animé par Myriam Eschenbrenner, a été reconduit pour cette nouvelle saison. Une dizaine de choristes y participent activement.

Quoi de mieux qu'un week-end spécial choristes pour se mettre en voix ? celui-ci s'est déroulé à Remuzat en Drôme Provençale. Au menu détente, visites, sans oublier les séances de travail, tout ça dans la bonne humeur et en toute convivialité.

En 2018, nous recevrons la chorale « Divate Mélodie » de Saint Julien de Concelles en Loire Atlantique. Ce rapprochement entre les deux chorales a pu se faire suite au rassemblement des Saint Julien de France. Un grand concert est prévu le **samedi 12 mai à la salle des fêtes de St Julien S/ Bibost**. Nous vous attendons nombreux pour partager avec vous ce beau moment musical. Musicalement.

Chœur en Echo : Répétitions le jeudi entre 19 h00 et 20h45.

Renseignements : Marie-France DESSAINTJEAN 04 74 70 77 68 – 06.85.29.82.11

Guy Noël SUBRIN 04 74 70 77 91- 06.44.16.71.29.

La chorale « Chœur en Echo » participera au concert « Les Belles sœurs » (chants à deux voix Isabelle et Myriam ESCHENBRENNER accompagnés au piano) chantent Noel le **vendredi 15 décembre à 20h30** à l'église de Saint Julien sur Bibost. Entrée au chapeau.

○ Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise (APHRA) :

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents 138 (137 en 2016). Pour trouver nos objectifs et nos valeurs: www.aphra.fr et contact@aphra.fr

Pour ensemble mieux vivre le handicap et :

S'entraider : A l'issue de l'assemblée générale du **8 avril 2017**, Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème «La place des personnes handicapées dans la société». Après l'assemblée générale 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial à MESSIDOR.

S'informer : Le **17 Novembre 2017** à L'Arbresle Salle Claude TERRASSE à 20 Heures **RENCONTRES d'ECHANGES et TEMOIGNAGES** avec les associations de la région arbresloise : **L'ARBRE A PALABRES, COVADYS, HANDI-REPIT, AAPHTV, MESSIDOR** pour permettre à chacun de partager leurs vécus, progrès réalisés, expériences positives ainsi que les freins et difficultés rencontrés et réfléchir à la recherche d'améliorations pour « **un mieux vivre ensemble** ».

Participer : Différentes manifestations et sorties permettent les rencontres entre les adhérents : le 4 mars 2017 a eu lieu le concours de belote à St Pierre la Palud et le 10 juin 2017, une sortie en famille dans les Gorges de la Loire. L'an prochain le concours de belote aura lieu **le 24 février 2018** (lieu à définir).

○ Association marque collective Le Lyonnais Monts et Coteaux

En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 130 adhérents de la marque le Lyonnais Monts et Coteaux font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions.

L'objectif : le maintien d'une agriculture viable sur le territoire.

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2017-2018 du guide « Où trouver nos produits locaux ? » auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme, ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans, mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie du lyonnais s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

Chaque année, l'association organise le Cocktail des Chefs, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire. Cette année l'APPEL a ainsi pu bénéficier d'un don de 3225€. Le Cocktail des Chefs a affiché complet (plus d'une semaine à l'avance !), montrant l'engouement du public sur les questions agricoles et culinaires au service d'une économie de proximité.

Renseignements : 04 78 48 57 66 - marqueanimation@le-lyonnais.org

Retrouvez nous sur Facebook : Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux

Infos diverses

○ Le **cabinet de pédicurie- podologie** de Madame OGIER –MANAUT Marie-Thérèse sera, à compter du 1^{er} novembre 2017, transféré : 37 Grande Rue 69610 Sainte Foy l'Argentière Tel. 04.74.70.92.20.

○ Le **cabinet d'infirmières libérales** de Mesdames BOUGEOT Agnès et OGEARD Cécile vous annoncent le transfert de leur cabinet à compter du 2 novembre 2017 : 20 rue du Commerce à Bessenay.

○ **Les Restos du cœur de L'Arbresle** : Campagne d'hiver 2017/2018

Vous informent des dates d'inscription et de distribution :

Pré-inscription : les 15 et 16 novembre de 9 heures à 11 heures 30

Début de la distribution : les 22, 23 et 24 novembre.

La pré-inscription est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire.

○ **Un Système d'Echange Local (S.E.L)** se crée à Bessenay !

Un S.E.L permet de développer une économie solidaire et locale en échangeant des biens (pots de confiture, meubles, vêtements...) et services (bricolage, jardinage, garde d'enfants...) sans passer par l'argent ! Contrairement au troc, le « Séliste » (celui ou celle qui adhère au Sel) n'est pas tenu de rendre à celui dont il reçoit ; cette disposition élargit donc les possibilités d'échanges entre Bessenois !

Chaque Sel choisit sa propre unité d'échange. A Bessenay la monnaie d'échange sera la cerise bien sûr !

1h00 de service =60 cerises. Tout adhérent débute avec son stock de cerises.

Faire partie d'un Sel permet ainsi de sortir de l'isolement, de bénéficier d'un réseau d'entraide et de prendre conscience que l'on peut tous offrir du temps, ses compétences, sa gentillesse.... à d'autres personnes.

Cela vous tente ? Alors écrivez à seldebessenay@yahoo.fr ou téléphonez à Annick Labrique au 0631532824.

○ Ski pour Tous l'Arbresle :

Le calendrier des week-ends 2017/2018 est disponible :

Week-ends du 2 et 3 décembre, 13 et 14 janvier, 2 et 3 février, 24 et 25 mars.

Le club propose un stage à la Toussuire du **11 au 16 février 2018** pour les jeunes de 8 à 17 ans.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Bernard Ferrière 06.70.18.62.47 ou

Alain Jacquet 06.60.27.41.28. <http://skipourtous.eu/>

99

C'est le nombre de tablettes qui nous a été affecté dans le cadre d'une dotation de tablettes numériques pour les écoles, sur la commune de Bessenay.

Elles sont livrées par valise de 15, avec un wifi embarqué, qui donne la connexion internet. De plus, l'enseignant aura une fonctionnalité de supervision via la tablette qui lui est dédiée.

L'école des 3 Collines est équipée de deux valises de 15 unités, ainsi que de 2 tablettes supplémentaires pour les enseignants : soit 32.

L'école des Echaras est équipée de quatre valises de 15 unités, ainsi que de 7 tablettes supplémentaires pour les enseignants : soit 67.

Ce matériel a été financé à 50 % par l'Etat et à 50 % par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.



Mairie de Bessenay

mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr